



PARC OMNISPORTS

Rénovation du terrain synthétique

Depuis de nombreuses années, Vichy s'est construit une réputation et s'est imposée comme une **destination sportive de premier plan. Une image de marque que la Ville entretient, comme ses équipements.**

La Ville de Vichy a ainsi réalisé, cet automne, la **complète réfection du terrain synthétique du parc Omnisports** afin **d'accueillir, dans les meilleures conditions, les matchs et entraînements** du RCV Football ainsi que les équipes en stage à Vichy.

Situé à côté du Boulodrome le terrain, créé en 2003, d'une surface réglementaire de 7 140 m² (105 m de long sur 68 m de large), est entretenu, tout au long de l'année, par les agents des Espaces verts. Un entretien qui a contribué à sa bonne longévité, au vu de l'usage intensif qui en a été fait : le terrain est utilisé, à longueur d'année, par les clubs locaux -notamment le Racing Club de Vichy Football- ainsi que par les équipes en stage.

Les enjeux

Le nouveau revêtement de gazon synthétique offre des **conditions de pratique optimales pour les joueurs**. Il peut, de plus, être **utilisé à son maximum**, soit environ **40 heures par semaine** - 10 fois plus qu'un terrain naturel et ce, **quelles que soient les conditions météorologiques** (*hors gel*). Une capacité d'utilisation qui répond aux conditions requises pour les entraînements des équipes de haut niveau françaises et étrangères.

Les matériaux

Le nouveau revêtement est un tapis composé de fibres mono filaments de 60 mm, lesté par un mélange de sable et de caoutchouc SBR cryogenic - Styrène Butadiène Ruber... (en un mot du pneu!) très résistant et confortable.

Les entreprises

Maîtrise d'œuvre des travaux et coordination : Services techniques de la Ville de Vichy

Contrôle technique : Labosport

Entreprises : Parcs et Sports (spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de terrains de compétitions comme le Stade GERLAND, le Stade des Lumières...) et Eiffage à Abrest (sous-traitant)

Le Budget

Pour la rénovation de cet équipement, d'un montant de **268 319 € HT**, la Ville de Vichy a reçu une aide de 63 530 € du Conseil départemental de l'Allier et de 151 126 € de Vichy Val d'Allier au titre du FICT (*Fonds intercommunal de cohésion territoriale*).

CONTACTS PRESSE

VILLE DE VICHY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dominique Lagrange

04 70 30 17 02

Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 55 12

communication@ville-vichy.fr

www.ville-vichy.fr